

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1665

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 5

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* À la fin du II, les mots : « les ratios d'analyse financière et les marges financières nécessaires à l'investissement » sont remplacés par les mots : « l'apport positif des projets des établissements en termes d'offres de soin, dont l'augmentation du nombre de lits ou de la couverture territoriale. » »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous nous opposons à ce que les hôpitaux soient contraints à réaliser des mesures d'économie de fonctionnement s'ils veulent espérer bénéficier de financements pour l'investissement ou la reprise de leur dette.

En effet, comme chaque année, le Gouvernement fanfaronne à grand coup de milliards, qu'il réannonce à plusieurs reprises, pensant masquer ainsi leur insuffisance par un tel enfumage.

Nous ne sommes pas dupes. La réalité, c'est que le montant total de votre plan pour l'hôpital est en dessous des plans précédents : les plans Hôpital 2007-2012 et 2012-2017 prévoyaient 10 milliards chacun, soit 20 milliards sur 10 ans, quand vous n'en annoncez que 19.

Vous financez, qui plus est, ces investissements par des prélèvements à travers la Caisse d'amortissement de la dette sociale, la CADES. Ce financement est injuste, puisqu'il s'appuie sur la CRDS et la CSG, deux impôts très injustes car très peu progressifs.

De plus, la CADES contribue à enrichir les spéculateurs : depuis sa création, elle a ainsi versé plus de 50 milliards d'euros d'intérêts aux créanciers et émis des papiers sans aucun contrôle à la City ou au Luxembourg, comme l'a révélé ATTAC en 2017.

Pire encore : vous conditionnez l'aide à l'investissement ou au désendettement à « des ratios d'analyse financière ». Les hôpitaux qui ne respectent pas ces engagements pourront être sanctionnés financièrement.

Cette crise sanitaire ne vous a pas suffi : vous ne faites toujours rien, ou plutôt, toujours tout pour faire que la prochaine crise soit pire encore. Vous poussez toujours plus loin la logique financière qui nous a mis dans cette situation.

Il est urgent de reprendre la dette des hôpitaux, avant que la situation ne devienne critique : d'ailleurs, une partie importante de cette dette est due à la baisse des tarifs remboursés par la Sécurité sociale, décidée pour s'aligner avec les tarifs des cliniques privées et améliorer la concurrence, ainsi qu'à l'injonction des gouvernements successifs à renforcer leur autofinancement, qui les a poussés dans les bras des emprunts toxiques.

Il est urgent que des moyens suffisants soient dédiés à des projets qui partent réellement des besoins de soins de la population, qui rouvrent les lits que vous avez fermés, qui rouvrent les hôpitaux et les maternités de proximité que vous avez fermés. C'est le sens de cet amendement.